

Charte de diversité & inclusion



ÉDITION 2026

Introduction

Chez Marques Avenue, nous sommes convaincus que la diversité des personnes, des parcours et des sensibilités est une richesse.

Elle contribue à la qualité de nos décisions, à la performance durable de notre entreprise et à un environnement de travail plus respectueux et plus humain.

Dans le cadre de notre démarche de responsabilité sociétale et de notre engagement vers la certification B Corp, nous affirmons notre volonté de construire et de faire vivre un cadre de travail inclusif, équitable et respectueux, au bénéfice de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices.



Sommaire

01	Notre engagement	04
02	Une démarche concrète, à taille humaine	07
03	Gouvernance et amélioration continue	09
04	Un cadre partagé	11





01

Notre engagement

1.1 Garantir l'égalité des chances

Marques Avenue s'engage à garantir l'égalité des chances à toutes les étapes de la vie professionnelle : **recrutement, intégration, formation, évolution et conditions de travail.**

1.2 Prévenir la discrimination

Prévenir toute forme de discrimination, qu'elle soit **directe ou indirecte**, notamment en raison de **l'âge**, du **genre**, de **l'origine**, de la **nationalité**, de la **situation de handicap**, de l'orientation sexuelle, de l'apparence physique, des convictions, de l'état de santé ou de la situation familiale.

1.3 Le climat de travail

Favoriser un **climat de travail respectueux**, où chacun et chacune peut s'exprimer, travailler et évoluer dans un cadre fondé sur la confiance et le respect mutuel.

1.4 L'égalité professionnelle

Promouvoir l'**égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes, notamment en matière de **rémunération**, d'accès aux responsabilités et d'**équilibre entre vie professionnelle et personnelle**.

1.5 La diversité des profils

Encourager la **diversité des profils** et des parcours, en veillant à des pratiques RH fondées sur les compétences, l'objectivité et la transparence.





02

**Une démarche
concrète, à taille
humaine**

UNE DÉMARCHE CONCRÈTE, À TAILLE HUMAINE

Entreprise à taille humaine, Marques Avenue fait le choix d'une approche pragmatique et progressive de la diversité et de l'inclusion.

2.1 Processus de recrutement

Des processus de recrutement fondés sur les **compétences**, limitant les biais et **favorisant l'égalité** des chances.

2.2 Sensibilisation des équipes dirigeantes

L'ensemble du Comité de Direction, dont la Responsable Ressources Humaines, a été **formé aux enjeux de diversité, d'inclusion** et de **lutte contre les discriminations**.

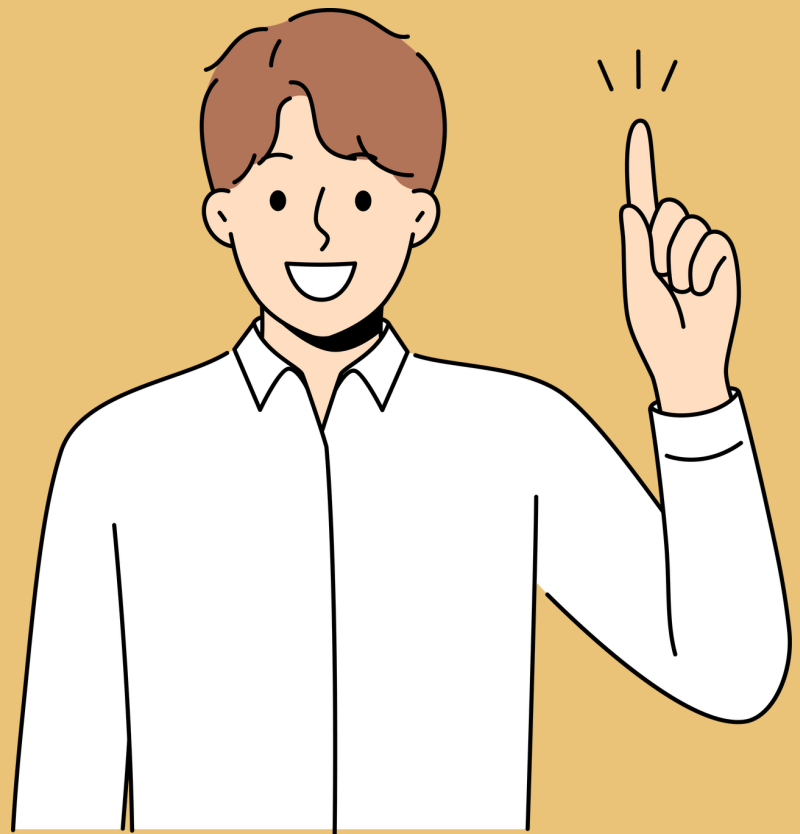
2.3 Condition de travail

Une attention portée aux conditions de travail, au respect des personnes et au dialogue au sein des équipes.

2.4 Situation individuelle

La prise en compte, lorsque cela est possible, des situations individuelles, notamment en matière de handicap ou de contraintes personnelles.





03

Gouvernance et amélioration continue

3.1 Gouvernance et amélioration continue

Nos engagements :

La politique Diversité & Inclusion est portée par la Direction et les Ressources Humaines, en lien avec les managers.

Elle s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, avec la volonté de faire évoluer nos pratiques au fil du temps, en fonction de la réalité de l'entreprise, des retours des équipes et de nos engagements RSE.

Dans le cadre de notre démarche vers la certification B Corp, nous nous engageons à évaluer régulièrement nos pratiques, à identifier des axes de progrès et à renforcer, lorsque cela est pertinent, nos actions en faveur de la diversité et de l'inclusion.





04

Un cadre partagé

4.1. UN CADRE PARTAGÉ

Cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices de Marques Avenue.

Elle constitue également un cadre de référence pour nos partenaires et prestataires, que nous encourageons à partager ces valeurs de respect, d'équité et d'inclusion.





Libre de se démarquer

MARQUES AVENUE
G R O U P E

marquesavenuegroupe.com